

## RÈGLEMENT INTERIEUR

- Ne pas emporter de mobilier du clubhouse à l'extérieur.
- Nettoyer et ranger la vaisselle et la cuisine utilisées après usage.
- Il est interdit de fumer dans le clubhouse.
- Ne pas entreposer d'objets personnels dans le club house pendant la nuit.
- En quittant l'installation, pour autant qu'il n'y ait plus d'autres personnes présentes :
  - Fermer toutes les entrées (divers accès, y compris sur les places)
  - Eteindre les éclairages (club house & terrains)
  - Fermer toutes les fenêtres et les portes du clubhouse

## RÈGLEMENT AUX INVITÉS

- Du lundi au vendredi : les jeux pour les visiteurs ne sont possibles qu'en dehors des heures de pointe (avant 18 heures et après 21 heures).
- le week-end : les matchs d'invités sont possibles à tout moment.
- Les jeux d'invités commencés ne peuvent pas être remplacés pendant la durée définie du jeu.
- Le même invité peut jouer au maximum cinq fois par saison sur nos installations contre un montant de **15 CHF** par entraînement. Ce montant est payé en ligne directement lors de la réservation.
- Un membre du club peut inviter un nombre illimité d'invités différents par saison.
- Les membres du TC Dufour sont considérés comme des invités, mais ne paient pas de frais d'invité (veuillez indiquer « Dufour » ou similaire dans le champ « Nom »).
- Le fait de ne pas enregistrer un invité (ou de le remplacer de manière abusive par un membre), ce qui entraîne un contournement des frais d'invité et de la réglementation sur les heures de jeu, sera sanctionné, après un seul avertissement du comité directeur, par **une amende de 50 CHF par partie jouée par l'invité**.
- Les places peuvent être louées à des personnes externes par le comité directeur :
  - 30 CHF / h et place, location du matériel comprise
  - 25 CHF / h et place, pour les classes scolaires/entreprises

## RÈGLEMENT DU TERRAIN

- Chaque membre possède une clé du club, le dépôt est de 50 CHF.
- Déposer les vélos et les scooters sur les supports prévus à cet effet.
- Tenir les chiens en laisse.
- Le grill est à votre disposition. Veuillez le nettoyer soigneusement après utilisation.
- N'éclairer que les terrains utilisés avec des projecteurs.
- Les lumières doivent être éteintes au plus tard à 23 heures (règlement de police de la ville de Nidau).

## RÈGLEMENT DU JEU

- Les **membres actifs** peuvent jouer à tout moment, sous réserve des places fixes et des réservations communiquées par le comité directeur (notamment pour les tournois, l'école de tennis, les événements, etc.).
- Les **membres passifs** sont soumis au règlement relatif aux invités.
- En cas de fermeture d'un terrain, il est interdit d'y accéder, car cela pourrait l'endommager.
- Le comité directeur ou le responsable du terrain décide de l'état de jouabilité des terrains. Les instructions doivent être respectées.
- Sur le court, le port de chaussures de tennis et d'une tenue de tennis ou de sport soignée est obligatoire.
- Après chaque entraînement, les terrains doivent être nettoyés à l'aide d'un filet ou d'un balai.
- Si nécessaire, arroser les terrains avant et après l'entraînement à l'aide d'un tuyau d'arrosage ou d'un système d'arrosage automatique.
- Après avoir quitté les courts, nettoyez vos chaussures sur les tapis humides.
- **Durée du jeu** : une fois la réservation effectuée, la durée minimale du jeu jusqu'à la relève suivante est de 1 heure, indépendamment du nombre de joueurs, avec une option de 45 minutes.

## RÉSERVATION DE PLACE

- Chaque membre actif possède un compte électronique GotCourts pour la réservation des courts.
- Un terrain doit être réservé **avant l'entraînement** via le système électronique de réservation. Cela peut se faire soit via le site web, soit via l'application, soit au club-house via la tablette.
- Les règles suivantes s'appliquent à la (pré)réservation de places :
  - Les terrains sont ouverts et peuvent être réservés de **8 h à 23 h**.
  - S'il reste des places libres, la réservation doit être effectuée sur ces places libres. Ce n'est que lorsque toutes les places sont occupées que les joueurs peuvent être remplacés. Dans ce cas, cela doit être fait sur le terrain où la durée de jeu est la plus longue.
  - Il faut utiliser la place pour laquelle la réservation a été effectuée. Si une place est libre sur place (et que toutes les autres sont occupées), la réservation doit être transférée sur la place libre (afin d'éviter des déplacements inutiles).
  - Les places libres peuvent être (pré)réservées au maximum **5 jours à l'avance** via le site web, l'application ou la tablette du club-house.
  - Trois pré-réservations sont possibles, mais une seule par jour. Les réservations spontanées sur place via la tablette sont possibles à tout moment.
  - Dans des cas exceptionnels, les pré-réservations peuvent être annulées à tout moment.
  - Une réservation est obligatoire, toute absence répétée entraîne un avertissement de la part du comité directeur.
  - Tous les joueurs qui jouent sur le terrain doivent être enregistrés dans le système lors de la réservation.
  - Il est interdit de prolonger artificiellement la réservation en effectuant plusieurs réservations pour des collègues ou autres.
  - Nous remercions tous les joueurs et toutes les joueuses pour leur fair-play.

## INSTRUCTION GOTCOURTS

### Download & Login:

- L'application peut être téléchargée dans l'App Store sur les smartphones Android et Apple
- Lors de la recherche dans l'App Store, saisir : „GotCourts“
- Liens et informations également disponibles sous [www.gotcourts.com](http://www.gotcourts.com)
- Ouvrir l'app et se connecter :  
Utilisateur : "nom.prénom" ou Email  
Mot de passe : Lors de la première connexion, « Mot de passe oublié », puis mot de passe personnel
- Les courts peuvent également être réservés sur le site web (« Réservation de courts ») avec le même identifiant et au club via la tablette sans identifiant.



**DOWNLOAD!**

GRATUIT! POUR APPLE & ANDROID

